



Mission: formation postgrade en psychothérapie

Le présent document représente la mission de la FSP dans l'exercice de sa fonction d'organisation responsable dans le cadre du processus d'accréditation par la Confédération. L'objectif premier est d'offrir aux psychothérapeutes une formation postgrade d'un haut niveau de qualité.

Protection et favorisation de la santé psychique

En tant qu'association professionnelle du domaine de la psychologie, la FSP s'engage pour que les prestations de services psychothérapeutiques en Suisse soient de grande qualité.

Importance de la formation

La qualité de la formation des psychothérapeutes est essentielle à la qualité des prestations de services psychothérapeutiques. La FSP s'implique dans une offre de formation postgrade efficace, professionnelle, diversifiée et conforme à la loi dans le domaine de la psychothérapie dans toutes les régions linguistiques de Suisse.

Efficacité

La FSP reconnaît les procédures psychothérapeutiques dont l'efficacité repose sur des bases scientifiques et empiriques.

Professionalisme

La psychothérapie conduite de manière professionnelle se distingue par :

- ▶ des thérapeutes qui ont obtenu un diplôme en psychologie légalement reconnu et une formation postgrade en psychothérapie accréditée au niveau fédéral ;
- ▶ l'utilisation de procédures psychothérapeutiques dont l'efficacité est scientifiquement vérifiée ;
- ▶ l'individualisation du diagnostic et du plan thérapeutique orienté vers des objectifs : ce n'est pas la méthode, mais les demandes et la participation des clientes et clients qui priment ;

- ▶ une relation thérapeutique avec la cliente ou le client qui est empreinte d'empathie, d'estime et d'authenticité et dans laquelle la/le thérapeute apporte un haut degré de confiance ;
- ▶ des interactions psychothérapeutiques qui se basent sur les forces de la cliente ou du client (activation des ressources), qui activent le fond des problèmes accablants (actualisation des problèmes), qui favorisent une connaissance approfondie de soi-même (élucidation) et qui permettent des expériences positives de dépassement (résolution) ;
- ▶ la protection des droits et de l'intégrité de toutes les personnes qui sont impliquées dans, ou directement concernées par, un processus psychothérapeutique ;
- ▶ la disposition à l'autoréflexion de la ou du thérapeute : travail sur sa propre personnalité et réflexion permanente sur la thérapie ainsi que sur ses propres possibilités et limites ;
- ▶ des thérapeutes qui assument leurs responsabilités quant à leurs prestations thérapeutiques ;
- ▶ le respect du Code de déontologie et des directives relatives à l'éthique de l'ordre : en particulier, le secret professionnel en tant que condition indispensable à l'espace protégé que requiert une psychothérapie efficace.

La psychothérapie a pour objectif la suppression ou l'atténuation des atteintes et des troubles psychiques en vue d'une plus grande autodétermination et de meilleures capacités relationnelles.

L'orientation sur les compétences

La qualité de la formation postgrade se mesure à l'ampleur du développement des compétences nécessaires à l'exercice professionnel du métier de la psychothérapie par les étudiantes et étudiants.

Les objectifs d'apprentissage, le contenu d'apprentissage ainsi que les méthodes d'enseignement et d'apprentissage sont coordonnés et favorisent le développement des compétences nécessaires à la mise en œuvre de la psychothérapie conduite de manière professionnelle.

Un partenaire digne de confiance lors de l'application de la LPsy

La FSP fait siens les objectifs de la loi fédérale sur les professions relevant du domaine de la psychologie (LPsy; RS 935.81) et intègre ces objectifs et contenus dans l'image qu'elle se fait d'elle-même, dans ses actions et dans sa réglementation, en particulier dans son Code de déontologie, dans son Règlement sur la formation postgrade et dans son rôle en tant qu'organisation responsable lors de l'accréditation au niveau fédéral de filières de formation postgrade dans le domaine de la psychothérapie.

Transparence et prévisibilité

La FSP décrit de manière transparente la manière dont elle applique la LPsy dans le cadre de son rôle d'organisation responsable, en respectant ainsi le principe de la légalité. Elle est donc une partenaire prévisible pour les prestataires de formations postgrades et pour les autorités fédérales chargées de l'application de la loi.

Développement de la qualité

La FSP intègre à sa mission les nouveaux développements et connaissances de la science et de la pratique et leurs exigences qualitatives. En l'occurrence, elle collabore étroitement avec les organisations professionnelles et avec les prestataires de formations postgrades.

Là où c'est opportun sur le plan professionnel, elle complète et concrétise les exigences de la LPsy concernant les filières de formation postgrade en étroite collaboration avec les organisations membres et avec les prestataires de formations postgrades.

État: mars 2016